

HONORAIRES TRANSACTIONS

TOUS TYPES DE BIENS

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente indiquée au mandat, la rémunération sera à la charge du : **VENDEUR**

MONTANT DE LA TRANSACTION	HONORAIRES TTC
JUSQU'À 50.000 €	Forfait 5.000 €
De 50.001 à 100.000 €	9%
De 100.001 à 150.000 €	8%
De 150.001 à 250.000 €	7%
De 250.001 à 350.000 €	6%
Au delà de 350.000 €	5%

Avis de valeur (bien d'habitation) : 150 € TTC

Avis de valeur (bien rural) : 200 € TTC

TERRES & HABITATS